

Nom :

Prénom :

Né le :

Catégorie :

N° Licence :

Le club d'escalibourne a mis en place une équipe compétition pour permettre à nos jeunes les plus motivés de pratiquer l'escalade à un niveau compétition.

**Dépassement de soi, responsabilité, entraide, engagement** telles sont les valeurs partagées au sein de l'équipe « jeunes COMPETITION » d'Escalibourne.

Ces valeurs passent par :

la **volonté de progresser** ;

le **respect** des entraîneurs ou encadrants, des horaires, du matériel et des règles de sécurité et des consignes spécifiques aux sites de pratique ;

l'**assiduité** rigoureuse aux entraînements prévus (prévenir lors d'un empêchement !);

l'**écoute**, l'**humilité**, le **fair-play** et une **attitude irréprochable lors des entraînements, des déplacements ou lors des compétitions** ;

N'oubliez pas que vous représentez le club et la ville de Libourne !

L'entraîneur et/ou son représentant est le garant du bon fonctionnement de cette équipe. Son seul objectif est d'**amener l'athlète à son meilleur niveau** et d'assurer la cohésion du groupe afin que le jeune y trouve **intérêt et plaisir**. En tant que responsable légal lors des déplacements, compétitions et stages, il a autorité sur tous les jeunes.

« Ce que je cherche, ce n'est pas d'être meilleur que l'autre, ce qui n'a aucun intérêt, mais d'être meilleur que moi-même ce qui est merveilleux » Albert Jacquard

### Dans ce cadre, le Club Escalibourne s'engage à :

→ Organiser à minima un entraînement hebdomadaire de 2H, (sauf indisponibilité de l'encadrant et du calendrier qui sera annoncé le plus tôt possible).

→ Organiser des entraînements supplémentaires spécifiques sur le mur, à l'extérieur ou sur une salle de Bordeaux en fonction de la disponibilité des encadrants : une participation aux frais d'entrée de 5€ sera alors demandée (à régler au plus tard le jour de la sortie). Covoiturage à organiser.

→ Proposer l'accès à tous les créneaux autonomes

→ accompagner financièrement les frais liés à certaines compétitions ( voir annexe "frais de compétition")

sous réserve d'avoir un nombre de juge et d'assureur suffisant selon les règles fixé par la FFME. Le club encourage les parents à se former (financement assuré par le club).

**En contrepartie, le Club Escalibourne demande à chaque jeune :**

- De s'acquitter du coût de l'inscription à l'équipe **d'un montant de 10€**. À régler à l'inscription
- Participer à au moins **3** compétitions dont un interclub proposées par l'entraîneur
- Porter la tenue du club lors des compétitions et/ou manifestations (dans le cas contraire, le compétiteur remboursera tous les frais engagés par le club et notamment : le cout de l'inscription + les pénalités réclamées par la fédération)
- Lors des sorties ou des compétitions : ne pas quitter les lieux, l'hôtel, la chambre... sans l'autorisation de l'entraîneur ou de l'accompagnant
- Représenter le Club et aider au moins 1 journée par saison aux manifestations (portes ouvertes, encadrement vacance scolaire, ...) et/ou compétitions organisées par le Club

**En contrepartie, le Club demande à chaque parent des jeunes de :**

- Se rendre disponible lors des compétitions et/ ou des sorties pour assurer le transport de jeunes au moins 1 fois par saison ;

Le Club Escalibourne est le responsable officiel de l'équipe et participe par une contribution financière à certains stages, sorties ou compétitions, en plus des entraînements. Les membres du Conseil d'Administration ainsi que l'entraîneur attendent donc que ces valeurs et engagements soient respectés par tous.

En tant que responsable du groupe, l'entraîneur ou son représentant a la possibilité de sanctionner le compétiteur s'il ne respecte pas cette charte en concertation avec les membres du CA (Avertissement oral, écrit, exclusion temporaire ou définitive du groupe compétition voire du club).

En intégrant l'équipe « compétition jeunes » d'Escalibourne, chaque jeune et parent s'engage à respecter cette présente charte et autorise par conséquent leur enfant à participer aux compétitions auxquelles le club s'engage sur la saison.

<b>Le jeune compétiteur</b>	<b>Le ou les représentant(s) légaux :</b>	<b>Le président Escalibourne</b>
Le : Signature :	Le : Signature :	Le : Signature :

## Annexe: Conditions remboursement de frais liées aux compétitions

### Engagement compétition

- **INTERCLUB** : le club prend en charge les frais d'inscription de tous les membres du club
- **COMPÉTITION DÉPARTEMENTALE / RÉGIONALE / NATIONALE** : le club règle les frais d'inscription pour 5 compétitions maximum par compétiteur (Bloc, diff et/ou vitesse).
- **OPEN / CONTEST / COUPE DE FRANCE** : le club ne règle aucun frais liés à ces compétitions.

Pour tout engagement non financé par le club, le compétiteur doit régler ses frais d'engagement au club au plus tard le jour de la compétition.

### Frais de déplacement

Le club rembourse uniquement les frais liés au déplacement du juge et/ou de l'encadrant et/ou des assureurs. (pas de remboursement pour les compétiteurs).

### En résumé

	Le club rembourse:	
	Engagements	Déplacement
<b>Interclub</b>	oui pour tous	non
<b>Départementaux, Régionaux, Nationaux</b>	5 engagements par compétiteur (équipe compétition uniquement)	non
<b>Contest</b>	non	non
<b>Open</b>	non	non
<b>Coupe de france</b>	non	non